

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ARCY-SUR-CURE**

Séance du 25 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq avril à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BERTRAND Olivier, Maire.

Etaient présents :

Mme JOUBLIN Sylvie, M. ANIÉRE Jean-Marc, adjoints, M. LYTTON Stephen, Mme ROBERT Evelyne, Mme ENGELMANN Nadine, Mme PETIT Carole, CHEVRIER Hervé, DONABEDIAN Eddy, M. BURE Jean-Luc

Etait excusée : M. ARCHIERI Martine qui donne pouvoir à M. ANIÉRE Jean-Marc

Secrétaire de séance : Mme ROBERT

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombre de membres présents	qui ont pris part à la délibération
11	10 + 1 pouvoir	11

Date de convocation
9 avril 2014

Date d'affichage
14 avril 2014

Le procès verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Le vote des subventions 2014 sera reporté au prochain Conseil Municipal, la commune n'ayant pas reçu toutes les demandes.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE L'EAU
DELIBERATION 1/AVRIL 2014**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	53 149.49 €	14 634.07 €
Dépenses	37 076.54 €	22 512.64 €
Résultats 2013	+ 16 072.95 €	- 7 878.57 €
Résultats reportés 2012	+ 123 053.16 €	+ 25 612.86 €
CUMUL	+ 139 126.11 €	+ 17 734.29 €
RAR		- 3 625 €
Résultats définitifs	+ 139 126.11 €	+ 14 109.29 €

Le résultat cumulé est donc de + 153 235.40 €.

Le compte administratif 2013 de l'Eau est adopté à l'unanimité des membres présents.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DE L'EAU
DELIBERATION 2/AVRIL 2014**

Le compte de gestion de Mr le Percepteur, présenté par le Maire, se décompose comme suit :

En investissement :	Recettes	14 634.07 €
	Dépenses	22 512.64 €

Soit un déficit de 7 878.57 €

En fonctionnement :	Recettes	53 149.49 €
	Dépenses	37 076.54 €

Soit un excédent de 16 072.95 €

Après la reprise des résultats 2012, qui dégagent un excédent de 148 666.02 €, le résultat de clôture est de : + 156 860.40 €

Considérant que les opérations sont régulières, le conseil municipal, à l'unanimité, donne quitus à Mr le Percepteur du compte de gestion 2013 de l'Eau.

AFFECTATION DES RESULTATS 2013 DE L'EAU DELIBERATION 3/AVRIL 2014

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mr Bertrand, le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013 de l' Eau dont il résulte un excédent de fonctionnement de 139 126.11 € affecte ce résultat de la façon suivante :

002 excédent de fonctionnement	139 126.11 €
001 excédent antérieurs reportés	17 734.29 €

VOTE DU BP 2014 DE L'EAU DELIBERATION 4/AVRIL 2014
--

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	192 725.00 €	45 424.00 €
Dépenses	68 557.00 €	45 424.00 €

La reprise des résultats de clôture est de 139126.11 € en fonctionnement.
 Le virement à la section d'investissement est de 17 112.00€.

Les dépenses d'investissement inscrites sont :

Article 1391 amortissement	1 799 €
Article 2156 matériel et outillage	3 625 €
Article 2315 installations techniques	40 000 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ANNEXE COMMERCE : DELIBERATION 5/AVRIL 2014
--

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	36 001.23 €	0 €
Dépenses	5 196.84 €	322 317.73 €
Résultats 2013	+ 30 804.39 €	- 322 317.73 €
Résultats reportés 2012	- 6 886.41 €	+ 30 921.87 €
CUMUL	23 917.98 €	- 291 395.86 €
RAR		+ 309 000 €
Résultats définitifs	+ 23 917.98 €	+17 604.14 €

Le résultat cumulé est donc de + 41 522.12 €

Le compte administratif du commerce est adopté à l'unanimité des membres présents.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 DU BUDGET
ANNEXE DU COMMERCE : DELIBERATION 6/AVRIL 2014**

Le compte de gestion de Mr le Percepteur, présenté par le Maire, se décompose comme suit :

En investissement :	Recettes	0 €
	Dépenses	322 317.73 €

Soit un déficit de 322 317.73 €.

En fonctionnement :	Recettes	36 000.23 €
	Dépenses	5 196.84 €

Soit un excédent de 30 804.39 €.

Après la reprise des résultats 2012, qui dégagent un excédent de 24 035.46 € Le résultat de clôture est de : - 267 477.88 €.

Considérant que les opérations sont régulières, le conseil municipal, à l'unanimité, donne quitus à Mr le Percepteur du compte de gestion 2013 du commerce.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2013 DU BUDGET ANNEXE DU COMMERCE
DELIBERATION 7/AVRIL 2014**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mr Bertrand le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013 du commerce dont il résulte un excédent de fonctionnement de 23 917.98 € affecté de la façon suivante :

002 excédent de fonctionnement	23 917.98 €
001 déficit reporté	291 395.86 €

**VOTE DU BP 2014 DU BUDGET ANNEXE COMMERCE
DELIBERATION 8/AVRIL 2014**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	27 417 €	367 591 €
Dépenses	17 613 €	367 591 €

La reprise des résultats de clôture est de 23 917.98 € en recettes de fonctionnement

Le virement à la section d'investissement est de 591 €

Le déficit d'investissement de 291 295.86 € est inscrit.

Les dépenses d'investissement inscrites sont :

1641 remboursement capital emprunt	8 195 €
2313 construction	68 000 €

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE
DELIBERATION 9/AVRIL 2014**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	348 744.60 €	203 839.73 €
Dépenses	375 761.73 €	115 265.42 €

**VOTE DU BP 2014 DE LA COMMUNE
DELIBERATION 13/AVRIL 2014**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	369 625 €	359 533 €
Dépenses	366 855 €	359 533 €

Les prévisions des postes de fonctionnement sont :

Dépenses :

Charges à caractère général	127 150 €
Charges de personnel	151 350 €
Atténuation de produits	0 €
Autres charges de gestion courantes	42 400 €
Charges financières	8 065 €
Charges exceptionnelles	300 €
Virement à la section d'investissement	36 211 €
Opération d'ordre	1 379 €

Recettes :

Ventes produits et services	57 340 €
Impôts et taxes	153 048 €
Dotations et participations	118 337 €
Autres produits de gestion courante	18 500 €
Produits exceptionnels	8 100 €
Atténuation de charges	14 300 €
Résultat reporté	0 €

Investissements prévus en 2014 :

	Dépenses	Recettes
Logiciels	800 €	
Lodges		8 029 €
Chauffage isolation salle fêtes	114 600 €	60 594 €
Extension de réseaux	8 500 €	
Véhicule	8 500 €	
Cavernes	1 500 €	
Porte, alarme local	2 050 €	
Aire de jeux camping	3 200 €	
luminaires	1 200 €	
Frais d'études	3 400 €	
Assainissement rue de l'Orme et rue de la croix benoît	50 000 €	
Chapelle 3eme tranche	94 500 €	77 196 €

Remboursement capital des emprunts
FCTVA :

Dépenses : 30 560 €
Recettes : 37 030 €

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire demande aux conseillers s'ils souhaitent faire partie des commissions de la Communauté de Communes entre Cure et Yonne :

- **commission Gestion des déchets : Mme ROBERT et M. ANIERE**
- **commission Economie : M. ANIERE et M. LYTTON**
- **commission Enfance et jeunesse : M. BURE, M. ANIERE, Mme PETIT et Mme JOUBLIN**
- **commission Aménagement du territoire : Mme ENGELMANN et Mme ROBERT**

M. le Maire fait part du mail de M. JOUBLIN Alain concernant la pose d'une main courante dans l'escalier derrière la chapelle du Val Ste Marie, l'entretien du chemin vicinal en direction des Grottes, l'élagage de branches, le rebouchage des trous de la chaussée et la création de refuges pour effectuer les croisements avec les autres véhicules.

M. ANIERE demande si la commune a eu des nouvelles du Comité des Fêtes, M. le Maire répond que non et qu'un courrier sera adressé au Président afin de connaître le devenir de cette association.

M. BURE souhaite que la période de versement de subvention aux associations soit revue.

M. CHEVRIER demande si la commune peut installer un banc et un porte vélo au niveau de la boulangerie. M. LYTTON propose aussi l'installation d'une poubelle.

Mme PETIT fait part au Conseil que les caniveaux au Val Ste Marie n'ont pas été nettoyés.

Mme ENGELMANN demande ce qu'à donner l'audition concernant l'accident au Lac Sauvain. Un report a été fixé au 10 juin.

M. LYTTON demande où en est le dossier de la salle polyvalente concernant le bruit. Un étude devrait être demandée

**La séance est levée à 22 H 45.
Le Maire,**